

Offre de stage Requalification paysagère d'espaces publics



Contexte du stage :

Le Pnr des Pyrénées catalanes rassemble des zones de piémont, de vallée, de haute-montagne et de vaste plaine d'altitude. Il est marqué par des caractères montagnards et méditerranéens, des paysages ouverts, et l'accueil d'une population touristique importante, été comme hiver.

En 2014, la Charte du Pnr a défini des espaces sensibles en terme de cadre de vie : entrées de bourgs, points noirs paysagers, zones d'accueil touristique et patrimoniales, axes de découvertes... Ces espaces largement fréquentés participent à la perception du territoire et nécessitent souvent des améliorations, en terme d'usage, d'esthétique, de sécurité, de lisibilité...

Aujourd'hui, le Syndicat mixte du Parc sensibilise les collectivités à leur revalorisation (« Guide des bonnes pratiques des entrées de bourgs »*), et les accompagne pour la mise en place de projets de requalification paysagère, en partenariat avec les organismes financeurs (Département des Pyrénées Orientales et Région Occitanie).

Le Pnr apporte aux communes volontaires une aide administrative, technique et opérationnelle, plus ou moins poussée selon le niveau de complexité des projets. La plupart du temps, les projets sont de nature modeste (nettoyage de site, suppression de publicité, création de massifs, pose de mobilier en bois local, etc), mais peuvent concerner des aménagements plus conséquents (création de trottoirs, de cheminements aux abords de routes, de revêtements, etc), et nécessiter le recours à une maîtrise d'œuvre externe.

Cette aide permet d'encourager concrètement les projets, de transmettre des pratiques d'aménagement durables, et de sensibiliser un public large (collectivités, agents techniques, entreprises, habitants...). Les aménagements proposés s'appuient sur une prise en compte forte du site (structures paysagères et aménagements existants), l'emploi de matériaux durables et au maximum locaux (pierre, bois, végétal), dans un but d'économie du projet et d'intégration paysagère.

Les projets sont choisis par un appel à projet annuel. Fin 2019, 9 projets ont été retenus pour la requalification d'entrées de village, et 4 pour la requalification de sites d'accueil touristique. En 2020, il s'agira d'accompagner les communes à la définition et à la mise en œuvre, à des niveaux de réalisation différents, en particulier ceux ne faisant pas l'objet de maîtrise d'oeuvre externe (7 sites).

Missions :

Le stage a pour but de participer, aux côtés de la Chargée de mission paysage et sous l'autorité de la Direction du Parc, à la mise en place des projets de requalification paysagère. Le stagiaire réalisera :

- Des rencontres, ateliers ou réunions de concertations avec les commanditaires et partenaires des projets (élus, habitants ou riverains concernés, services des routes, chargés de mission environnement ou signalétique du Pnr, etc)
- Des éléments de diagnostic, propositions d'aménagements, de conception au stade avant-projet pour 1/2 entrées de village ou zones d'accueil touristique

Il s'appuiera sur les méthodes de travail et productions déjà mises en place (fiches conseils, fiches de références, trame de concertation, etc), et pourra être force de proposition dans chaque phase du projet (méthodes de concertation, recherche de références ou méthodes d'aménagement, etc).

Le stagiaire travaillera en collaboration étroite avec la Chargée de mission paysage pour échanger sur les problématiques, les propositions d'aménagement et fera part régulièrement de l'avancement de son travail. Il assistera, selon leur avancement, aux chantiers en cours de réalisation.

Le choix des projets étudiés sera élaboré au démarrage du stage, selon leur avancement, leur complexité, et l'intérêt pour les problématiques et espaces concernés.

Résultats attendus :

Le stagiaire fournira les éléments réalisés pour chaque étape de projet. Ils serviront à alimenter les projets, et pourront être amendés, affinés et repris pour assurer leur faisabilité :

- Eléments de concertation avec les acteurs
- Eléments de diagnostic des espaces (définition des usages, contraintes, enjeux et orientations d'aménagement...)
- Propositions d'aménagement (scenarii d'aménagement, prescription de matériaux, mobilier, références...)
- Eléments de conception au stade avant-projet : dessins techniques, détails de projet, chiffrages...

Profil :

- Formation dans le domaine du paysage niveau licence Pro à Master 2, formation/expérience technique paysagère privilégiée
- Intérêt pour une immersion en milieu rural
- Capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Autonomie, esprit d'initiative
- Qualités relationnelles, facilité du contact avec tout type de public
- Maîtrise des outils de représentation graphique, logiciels de dessin et mise en page (Photoshop, Indisign, Illustrator)
- Permis B

Autres :

- Résidence administrative dans les locaux du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, à Olette (66)
- Stage de 6 mois à réaliser entre le mois d'avril et de décembre 2020
- Indemnité selon réglementation en vigueur.

Les candidatures (CV + lettre de motivation + références graphiques) sont à adresser à Madame la Présidente, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes,

La Bastide 66360 Olette, ou par courriel : patricia.oster@pnrpc.fr avant **le 27 février 2020**. Les candidats retenus à l'issue d'une présélection seront contactés pour un entretien téléphonique permettant de vérifier leurs compétences et leurs motivations.